

**LA DIMENSION SPIRITUELLE ET MORALE**  
**DANS LES ECRITS POLITIQUES DE**  
**MICHEL CHIHA**

Michel Chiha, on le sait, fut l'homme aux multiples visages : politologue, économiste, essayiste, poète, il est peu de matières auxquelles, dans une vie pourtant relativement courte, il ne se soit consacré. L'éclectisme de son oeuvre a fait dire qu'il est bien plus facile d'énumérer les sujets qu'il n'a pas abordés que ceux auxquels il s'est effectivement attaqué.

De cette oeuvre, qui a fait l'objet de nombreux commentaires et de discussions passionnantes – et parfois hélas passionnées - nous évoquerons ici une dimension qui ne nous semble pas avoir suffisamment retenu l'attention: la dimension spirituelle et morale. Cette dimension, nous l'évoquerons non pas, bien évidemment dans son oeuvre poétique, la poésie étant en elle-même et tout naturellement source de spiritualité, mais bien dans ses écrits politiques où normalement, *a priori*, elle devrait sembler moins évidente. Elle y occupe pourtant une place de premier plan, figurant même au sommet de la pyramide dans la hiérarchie des préceptes enseignés par ce "grammairien" du système

politique libanais, et commandant tous les autres, on serait même tenté de dire "les régimentant" si ce vocable ne renfermait une connotation militariste peu compatible avec la spiritualité ou la morale.

Certes dans la conception de Michel Chiha, cette dimension spirituelle et morale devrait revêtir un caractère universel et s'appliquer à la politique de toutes les nations. N'écrivait-il pas en effet, et à l'usage de tous, que "le spirituel et le moral ont leur retentissement immédiat sur les choses temporelles " et que "les régimes politiques qui ignorent le spirituel, ceux dont la morale est superficielle et factice ne peuvent vivre que d'une vie précaire" (Essais, I, p. 207)?

Mais pour le Liban, elle est bien plus que cela : par sa composition et sa structure, le Liban est d'essence spirituelle, et cette primauté du spirituel, M.C. y revient constamment, indéfiniment. En effet, dans un pays qui constitue "le seul espace du monde où le dialogue entre l'Islam et le Christianisme se fait quotidiennement", ainsi que le rappelait M. Ghassan Tuéni au cours d'un récent colloque, dans un tel pays la spiritualité revêt un aspect particulier qui ne saurait être comparé et a fortiori confondu avec celui qu'il pourrait revêtir sous d'autres cieux. La composition du Liban en familles spirituelles en fait un pays à part. un pays "dont les raisons d'être sont pour la plupart d'ordre spirituel" (Pol. Int., p. 186) . *"En donnant pour fondement à sa vie politique la représentation*

*confessionnelle, observait Michel Chiha, le Liban a mis en évidence plus qu'ailleurs la primauté du spirituel*" (Pol. Int. p. 261). Michel Chiha n'a cessé de mettre en relief cette spécificité, érigeant la dimension spirituelle et morale en véritable doctrine politique, en source première de laquelle doit découler tout le reste.

Mais si notre pays est ainsi différent de tous les autres, il faut avant tout en prendre conscience, en évitant toute transposition dans notre système politique d'idées préconçues ou importées, quel que soit par ailleurs le bien-fondé de ces idées. Ainsi Michel Chiha, bien que libéral invétéré et ardent défenseur des libertés, était hostile à la transposition pure et simple au Liban du libéralisme en tant que doctrine "importée", au nom précisément de la spécificité du Liban. Il écrivait en effet : *"Libéralisme, communisme, socialisme, démocratie authentique ou fausse (naguère encore nazisme et fascisme odieux). pour ne rien dire de l'éternel opportunisme, cette littérature politique, est-elle vraiment faite pour nous, hommes groupés en une patrie spirituelle (avant tout) et tutélaire, au nom de l'esprit de foi, de tolérance et de liberté, depuis toujours?"* (Pol. Int., p. 104). M.C. logeait ainsi à la même enseigne, les rejetant d'emblée et toutes tendances confondues, l'ensemble des doctrines économiques ou politiques quelle que soit leur origine (orientale ou occidentale) qui n'auraient pas été façonnées "in situ" et feraient ainsi abstraction (dans le sens étymologique du mot) du caractère "sui generis" du Liban.

Quant au communisme, il ne pouvait que le rejeter en tant que doctrine purement matérialiste d'où la spiritualité est totalement exclue, d'autant que "l'Islam et le Christianisme ensemble repoussent le matérialisme par définition" (Essais II, p. 181). De surcroît, il n'est pas possible, selon lui, que des considérations purement matérielles tiennent lieu indéfiniment de raisons de vivre à une société humaine, car c'est dans son âme qu'un peuple puise sa force. Il écrivait à ce propos : "... Il faut à la longue qu'un peuple craigne Dieu pour se laisser gouverner : s'il a renoncé à la Divinité, tôt ou tard il renoncera aux lois. Pour qu'une paix relative existe en ce monde, il faut qu'on redoute une justice dans l'autre" (Pol. Int. p. 189)

M.C. met ici en relief le rapprochement des croyances chrétienne et musulmane : c'est, dit-il, "*la reconnaissance commune de l'Eternel qui justifie ce rapprochement, qui l'impose même, en face de ceux qui nient le divin*". La dimension spirituelle prend chez nous toute son ampleur, toute sa mesure, face aux systèmes politiques où le matérialisme prévaut.

Mais cette primauté du spirituel, pour M.C., n'est pas seulement indissolublement liée à la structure du Liban dans laquelle elle puise son essence, sa raison d'être. Elle est également liée à son destin : pays destiné à vivre dangereusement, il doit être aguerri pour tenir ferme, pour faire face à tous les périls qui l'entourent. Aguerri, comment? M.C. nous le dit : "*s'aguerrir, écrit-il,*

*c'est d'abord entretenir en soi la fermeté d'âme et le courage ... c'est mettre les biens spirituels à leur rang...*" (Pol. Int. p. 155).

C'est donc l'ensemble des citoyens qui doivent recevoir la formation, l'éducation civique qui convient, et les appels de M.C. à une constante élévation de l'âme ne s'adressent pas aux seuls hommes politiques : Journalistes, intellectuels, commerçants, électeurs ... La liste est longue de ceux qu'il convie à ne jamais se défaire, dans l'exercice de leurs activités, de la règle morale.

Le temps nous manque ici pour faire un tour complet des appels adressés en ce sens par M.C. A défaut d'être exhaustifs relevons certains propos qui nous paraissent aussi valables aujourd'hui qu'ils l'étaient hier, propos même particulièrement riches d'enseignement pour la période que nous traversons.

Ainsi, par exemple, parlant de la consultation électorale, Michel Chiha écrivait : *"selon qu'elles sont sincères ou fictives, selon qu'elles se déroulent dans l'ordre ou dans le désordre, les élections législatives révèlent la maturité d'un peuple ou son absence, l'état des mœurs, la valeur des lois; elles marquent la place morale de la nation dans la communauté internationale"* (Pol. Int., p. 224).

Dans un appel aux intellectuels de tous bords, il rappelait le destin spirituel du Liban, et incitait à des rencontres plus fréquentes entre toutes les formes de la pensée. Il écrivait : *“Tous les progrès matériels seront superficiels et vains sans un développement simultané des facultés de l’âme dans le sens d’une vie commune de l’esprit”* (Pol. Int., p. 125). Ainsi chez Michel Chiha, les valeurs spirituelles et morales sont facteur d’union, moyen de dépasser nos contradictions : d’où leur importance dans un pays fait de confessions associées.

Abordant le sujet des réformes politiques ou administratives devenues nécessaires, il déclarait à maintes reprises sous des formes différentes mais contenant la même idée-force, que la réforme essentielle à laquelle le Liban doit aspirer est une réforme morale (Pol. Int., p. 128, et 159). Pour lui, une politique vivante et prévoyante ne saurait se concevoir si l’on ne regarde à l’aspect moral d’une nation. Il n’est pas inutile d’évoquer ici les préceptes qu’il rappelait alors, tant ils paraissent devoir s’appliquer avec encore plus d’acuité aujourd’hui : *“Ce pays, écrivait-il, est moralement atteint dans ses institutions politiques, dans sa presse, dans les formes représentatives de son opinion publique et dans un relâchement de l’enseignement qu’on commence à y voir. Et ces questions capitales sont noyées dans l’agitation et le bruit des petites combinaisons politiques et des affaires qui rapportent. Il en résulte un déficit certain dans le patrimoine moral de ce pays, dans les forces du cœur et de l’intelligence, qui sont notre seule garantie en face d’une série connue de graves dangers*

*extérieurs*". (Pol. Int., p. 185). Quelque temps plus tard, il revenait à la charge, et écrivait : *"Dans ce Liban dont les raisons d'être sont pour la plupart d'ordre spirituel, l'appétit de l'argent a pris des proportions extrêmes... Nous ne distinguons plus assez en tant qu'hommes d'affaires et de politiciens mêlés si dangereusement aux affaires, entre le bien et le mal, entre ce qui est licite et ce qui ne l'est pas"*, pour conclure : *"Le Liban est un pays où le désintéressement et la force d'âme restent le premier capital politique... C'est pour cela que le Gouvernement doit s'attacher avec rigueur à maintenir la réputation d'honnêteté de l'Etat; c'est pour cela qu'il doit veiller au respect des règles morales qui sont de salut public"* (Pol. Int., p. 187).

Pour lui, la sauvegarde des libertés constitue elle-même une règle morale. Elle intègre, avec l'esprit de tolérance, ces forces spirituelles dont il ne cesse de répéter qu'elles doivent constituer l'âme de la politique libanaise. Ses propos, à cet égard, vus au travers du prisme de l'actualité, c'est-à-dire des temps moroses que nous vivons, trouvent en nos coeurs un triste et profond retentissement. Il écrivait, en effet : *"Il faut réveiller au Liban les forces morales endormies. Il faut s'attacher à elles. C'est le temps de se souvenir que ce pays est fondé sur ces forces et sur ce qu'elles représentent de spiritualité, d'esprit de tolérance et de liberté. C'est le temps de se dire que tout le progrès matériel serait vain si les forces spirituelles étaient perdues; que les routes ne sont rien,*

*que les édifices ne sont rien, sans les libertés. C'est travailler pour l'ennemi que de bâtir dans la déroute des forces morales"* (Pol. Int. p. 189)

Dans un article intitulé "Propos Perdus" Michel Chiha se demandait ce qui, dans son oeuvre, résistera à l'épreuve du temps, en même temps qu'il exprimait l'espoir que ce noyau dur témoignât, à l'adresse des générations futures, de la foi inébranlable qui a nourri et animé ses propos, de cette foi, disait-il, "qui ne fléchit point", (Essais, II, p. 107). N'est-il pas vrai que c'est précisément cette dimension spirituelle et morale de son oeuvre, qui par delà sa vision souvent prophétique sur le cours des évènements, constitue le fondement même de sa doctrine politique, sa substantifique moelle? Cette dimension, il la percevait grande, immense même pour le Liban dont la vocation n'est rien moins que de servir d'exemple, même de leçon, aux Nations grandes et petites. N'écrivait-il pas, en effet, qu' *"un petit pays peut entraîner le monde et peut même le sauver avec les forces morales"* (Variations sur la Méditerranée, p. 89)?

Il serait, certes, bien déçu, aujourd'hui. Mais cette déchirure qu'il aurait portée au coeur s'il était encore parmi nous, est bien celle qui, à l'heure actuelle, pèse de tout son poids sur le Liban entier. Pour la cicatriser, il n'est d'autre remède que celui qui consiste à opérer en nous, en nos institutions, un travail de purification. Celui précisément que Michel Chiha n'a cessé de prôner et qui apparaît aujourd'hui, pour notre survie, plus nécessaire que jamais .

Beyrouth, le 17 Novembre 2004

J. Issa El-Khoury